FERTE PAR LE SEERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

## SPLENDIDE OCCASION D'ACQUERIR

UNE GRANDE ET SUPERBE RESIDENCE MODERNE

Avec de Vastes Terrains. Magnifiquement Située

A l'encoignure des Avenues St-Charles et Nashville, Dane l'ilet borné par les rues Hurst et

VOISINAGE ARISTOCHATIQUE. G. 1ge F. Herber vs T. H. Under-

Arabella.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Oriéans.—No 58,866—En vertu d'un writ de saisle et vente à moi adressé par l'Esnorable Cour Civile de District pour la Pa-l'Esnorable Cour Civile de District pour la Par Hanorana Cour o'Union de Distriction de la regiona de la Rourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville. JEUDI, 18 mai 1899, à midi, de la propriétté

porte décrite. à saveir—

L'exitain lot de terre ensemble avec les isses et améliorations qui s'y trouvent et isses éépendances là-dessus y appartent as ué dans le Sixième District de cette e, divigné par le No Un, dans l'ilet No eu ué jai les avenues St Charles et Nashville de la comme del la comme de la comme del la comme de l n les avenues St Charles et Manvillo ge Hurst et Arabeila, sur un devis et d'arpentage fait par C. M. William, ingénieur de ville, le 20 mai 1859, un acte passé le 14 septembre 1889, lequel devis ledit lot foi me l'encoi-sa avenues St Charles et Nachville, et gante des avenues St Charles et Nashville, et mesurant soixapte-quinze pieds, einq pouces et deux lignes de face à l'avenue St Charles esixante-treize piads en largeur dans le fond sur une profondeur de cent soixante-seize pieds deux pouces et façade à l'avenue Nashville, et cent cinquante-cunq pieds, onze passes et sept lignes sur la ligne du côté speed, étant une portion d'un lot plus grand qu'Underwood acquit de Harry Daponte et famme, d'après acte passé le 18 avril 1889, exregistré daus le burean des transferts, Livre 130, felle 616.

si dans l'affaire ci-decaus. Conditions - Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Urléans
Parkerson & Tobin, avecats pour le plai 14 avril-14 21 28-mai 5 12 18

ANNOHOR JUDICIAIRE

Vente d'une grande portion de terre de valeur dans le Deuxième District.

SUR LA RUE DU CANAL, Entre les rues Dorgeneis et Roche-

Frank T. Mayer vs Aristide Lopez. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR IA

paroisse d'Orléans—No 58,893—En vertu
d'un writ de saisie et vente à mei adressé par
l'Henorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitalée, je procèderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 850
rue Commune, entre Carondelet et Barouse,
dens le premier district de cette ville, le
JEUDI 18 mai 1899 à midi, des propriéties d'après décrites, à savoir:

Iln certain let de terre, situé dans le Des On certain ist de terre, situe anne le De-leme Bistrict de cette ville, dans l'ilet No 51, berné par les rues Canal, Dorgendis, scheblave et Douane, ensemble avec toutes s bâtisses et améliorations qui s'y trouvent tous les droits, titres et intérêts, privilé-me, servitudes et dépendances là-dessus y

Seret cinq dollars de cott de la copie de l'adie, et quelles que soient les taxes qui sont dues sur la propriété, et quelles que soient les taxes qui sont dues sur la propriété, pour la soume de mile dollars, daié le 14 mars 1898, avec sept peur cent par au d'intérêt de la date jusqu'au pâiement, et payable deux ans après date jusqu'au montant de son eachère si l'enchère était insuffisante pour embrasser le tout dudit hillet est si adite enchère était suffisante pour payer le mentant entier du comptant ci-dessus requia, avec le montant entier du cit hillet assumé, alors la balance de l'adjudication sera payée comptant.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Oriéans Dinkelépiei & Hart, avocat pour le paignant.

14 avvil... 14 21 28 pasi 5 12 18 fier et cine dollars de coût de la copie de l'adte.

grant. 14 avril—14 21 28—mai 5 12 18

ANNONUE JUDIOIAIRE

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District

Portant le nouveau numéro municipal 1529 rue Nord Derbigny, entre les rues Colombus et Laharpe.

Oliver E. Liveudaie va Mme Eleie Hilliard, épouse de William Hilliard.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la pareisse d'Orléans—No 56,722—En verus d'un writ de fier facias à mei adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la pareisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitalée, je precèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs. No 840 rue Commune, entre-les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de estte, ville, le JEUDI, 18 mai 1899, à midi, de la prepriété ci-dessous décrite. À savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes On certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtieses et amélierations qu'y a'y trouvent et toutes les dépendances là-dessus y appartement, étué dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre U, dans l'îlet berné par les rues Laharpe, Derbigny, Colombus et Ressan; lequel dit lot de terre mesurant en mesure, américaine vingt deux pieds onze peuces et demi de façade à la rue Dérbigny sur cent pieds de profondeur entre lignes marailèles le tout d'après un devis apparés. parallèles, le tout d'après un devis annexé : un acte passé pardevant E. Boury, notaire, le 21 mai 1869.

usi dans l'affaire ci-desaus. Saisi dans l'allaire ci-census.
Conditions—comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la Parcisse d'Oriesa A. E. Livaudaia, avocat pour le plaignast. 14avril—14 21 28—mai 5 12 18

ANNOYOR JUDICIAIRE.

F. Hinderer vs Félix J. Borne.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUTR CIVILE DE DISTRICT POUR LA pervisse d'Orisane-Nè 58.074-En vertu d'un plaviese d'Orisane-Nè 58.074-En vertu d'un plavies vrit de fieri facias à moi adressé per l'Honorable Cour Civile de District pour la partiese à Criéana, dans l'affaire ei dessu intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nes 340 rue Commune, entre les rues Carondelet et Bas oune, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, la 27 avril 1899. à midi, de la wropriété ci-après décripe, à asveir:

Tous les droits, titres et intérét de Félix J Tous les droits, titres et interer de reux s.

B rue dans et à un procès înviulé Féix Berme vs Mune Caleco F. Graveis, veuve survivants en communanté de Pierre L. Graveis,
Ne 195,896 de la Division D du docket de la
Cour Civile de District pour la pareisse d'Or-

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Cen ditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la pareisse d'Orléan Edwin T. Merrick, avocat pour le plaignant. 14 avril -14 18 22 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

PENTER PAR LE SHERTE

AMNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une vaste portion de terre dans le Cinquième District avec améliora-

tions, etc. Peter Gallagher vs A Baptiste Jacques et als.

ques et als.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Pareisse d'Orléans—No.57,146—En verta d'un writ de raisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'afaire of-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bonrse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 mai 1899, à mid, de la propriété d'après técrite à savoir—Cinq certains lets de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartemant eu de quelque façon en dépendant et avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans paroisse d'Orléans, Etat de la Louislame, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Magallen, Hancock et Bringier, dé-ignés comme lots numéros quatre, cinq, siv sept et huit dans l'ilet so 2-1, les dits lots meenrant cent vingt-sept pieds de face à la vue Franklin par prois cent dix-neuf pieds lots mesurant cent vingt-sept pieds de face : la rue Franklin sur trois cent dix-neuf pied

aisi dans l'affaire ci-deseus. Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shoulf Civil de la Paroisse d'Orient

W.S. Benedict, avocat du plaignant. 14 avril—14 21 28—mai 5 12 18 ANNONUE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District.

Connue comme les Nos 624 et 626 rue Quartier, entre les rues Royale et Chartres.

Baptiste Laporte vs Jeantet Begué et Etlen Dennelly, sa femme. OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—Nq 58,891.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affairect-dessus intituiée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Barense, dans le Premier District de cetteville, le JEUDI, 18 mri 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, la savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les l'âtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiement, ou e quelque façon en dépendant située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quartier. Royalle, Hôpital et Chartres, et mesurant Quarante et un pieds Cinq ponces de face à la rue Quartier sur Cent pieds de prefondeur, entre lignes parallèles; lesdites améliorations étant désignées par les anciens auméros municipaux 64 et 64 1/2 rue Quartier. rue Quartier. Saisi dans l'affaire di dessus.

Canditions—Complate air les lieux.
FRANK MARQUEZ,
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Carles J. Théarit avocat pour le plaignan
14 avril—14 21 28—mai 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Troisième District.

Connue comme No 1919 rue Bour gogne, entre les rues Union et Bagutel'e. John Parpal vs Guetave Villermin.

OUE OIVILE DE DISTRIOT, peur la paroisse d'Orléans-No.58,906-Envertu d'un writ de saisse et vente à moi adressé par l'Houprable Cour Civile de Distriot pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire oi-dessus intitutée, le procèderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronné dans le Premier Distriot de cette ville, le JEUDI. 18 mai 1899, à midi, de la propriété ci après décrite. à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses Craps), Bagatelle Union et Remparts (autrefois Amour) mesurant pl-a ou moins vingt pieds, neuf pouces et deux lignes de face à la rue Bourgegne sur cent vingt sept pieds dix pouces se quatre lignes de profondeur entre lignes parailèles et est la portion la plus près de la rue Bagatelle du lot original No 220 du Faubourg Marigny.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Condtions—Compfant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

Shèrif civil de la paroisse d'Oriéans-Robert Legier, avecat pour le plaignant.

14 avril—14 21 28—msi 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Denzième District.

Portant les anciens numéros munici paux 22 et 24 rue Conti, entre les rues Chartres et

Decatur.

Henry Charnock vs Mile Mary Tobyn OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Ne 57,958—En verta d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorhable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus initulée je precéderai à la vente à l'ennhère publique, à la Bourse des Encanteurs Ne 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Rapune dans la Pramier District delet et Baronne dans le Premier Distric de cette ville, le JEUDI. 18 mai 1899. midi, de la propriété ci-après décrite. 🛦 s

Un certain let de terre ensemble avec toutes les bâtieses et améliorations qui s'y trouvent, et les dép-ndances, portant les numéros mundipaux 22 et 24 rue Conti, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'itet borné par les rues Conti, Chartres, Decatur et Bienville mesurent trients pieds onze pouces de face à la rue Coati; cent soixante et un pieds de préfondeur sur la ligne vers la rue de Chartres, seixante-trois pieds onze pences et trois lignes sur la première ligne ou lignes de prefondeur vers la rue Decatur, et làs élargiesant à angle droit vers la rue Decatur, seize pieds trois pouces et deux lignes sur une deuxième ligne de prefondeur; et là quatre-vingt-dix-sept pieds un pouce et six lignes de profondeur sur le côté vers la rue Decatur, et cinquante pieds ept pences et quatre lignes de largeur par literate fend. opt pouces et quatre lignes de largeur pa lignes du fond.

ei dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérit Grall de la paretsas d'artéan Branch K. Miller, avocat pour le plaignan 14 avril—14 21 28—mai 5 12 18

PAR LE CONSTABLE.

H. J. Bruning vs Nicholas Hencek UATRIBME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 18.527—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adrewé par l'Hon. B. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Caté, de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire el-dessus numérotée et intitulée, le procéderai à la vente à l'enchère publique, à la port, de la Mai on de Ceur No 320, rue Carondelet, dans le ler, District de cette ville, le LUNDI, 17 avril 1899, a midi précis, de la propriété el-après décrite, à anvoir

Un certain lot de terre avec toutes les bâtis Un certain lot de terre avec toutes les bâtis-ses et améliorations qui s'y trouvent etc., dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les russ Bienville. onti, Salcedo et Gayceo les ditalois mesurant 31' 5" et 7' face à la rne B'enville. sur une profondeur eurre lignes paraillèes de 102' 3" et 4" et est désigné comme lot No 15 sur un plan déposé dans le bureau de S. Magner, not ire, comme plan No 79... Saisi dans l'affaire pi-dessus intitulée et nu-métotée d'après l'invéntaire enregiatré en

mérotée d'après l'inventaire enregiatré

morotoe d spres mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. A. F. CHEVALLEY. Constable de la Quarrieme Cour de Cité. 17 mars-17 24 31 -avril 7 12 17

VENTES A PENCAN.

VENTES A L'ENCAN

W. H. Fitzpatrick.

VENTE CONTINUEE DE LIQUIDATION

323 RUE CAMP. Vendredi, 14 Avril 1899,

A 11 HEURES A. M.,

trouve généralement dans un magasin de meubles de premier ordre, compre-

nant le stock, etc., de la

## CORBERA & KLEIN FURNITUKE CO., L'I'U

DE L'ENÇAN.

DE L'ENÇAN.

La vente comprend le stock entier en commerce. We gons, Harnsis. Meubles de Bureau, le teime non encore expiré du bail des magasins. No 323 rue du Campet. No 315 rue du Câmp, et de l'entrepôt rue. Gravier, eutre les l'unes Camp et Bank Allev, ou le drêt d'occupation de chacun desdits magasins rue du Camp, et ledit entrepôt, à partir de la date de vente jusqu'à l'expiration desdits bank.

Aussi tous cemptes ouverts et autres propriétés d'après l'inventaire enregistré.

In re Liquidation de la Corbera & Kirin. Furniture Co. Ltd.

No 52, 156 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR William H. FIIZPATRICK, ENCANTEUR.

Breau, No 336 rue Carondelet LUNDI. le l'allée Commerciale, en vertu de et conformément à un ordre de l'hon: Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E, rendu, daté et signé Nouvelle. Orléans 3 majs 1899, dans l'affaire ci-densis intuitée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques au dernier et plus hant jenchérisseur.

Le Stock entier de meubles et autres propriétes mobilières appartenant à la susdite CORBERA & KLEIN IURNITURE CU. LTD.
Le tont d'après l'inventaire enregistré.
Termes—Comptant sur les lieux et livraison immédiate requise.
W. H. FITZPATRICK. Encanteur.
14 avril—

Bureau No 336, rue Carordelet.

ANNONCES JUDICIAIRES.

TENTRS PAR LF SHERIF ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété Améliorée

de Valeur dans le Deuxième District. Connue comme Nos 1031 et 1033 rue

Chartres, entre les rues Ursolines et St-Philippe. Baptiste Laporte ve Jeantet Begre et

Ellen Donnelly, sa femme. OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Oriéans. No 58.892—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchere publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rae Commune, entre les ries Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI. 18 mai 1899, à mid, de la propriété di-après déorite, à savoir:

la propriété of après déorite, à savoir:

les quarts vinig d'i une se tons putes anne lignes paralèles ledit let étant la par le d'une p'us grarde portion, concédée aux religieus se des Urerlines par le Compagnie des Indes Occidentales, le 18 sertembre 1726 et confirme par le gouversement des Esta Unis, d'après un acte de compromis xécuté pardevent G. R. Stringer, notaire, le 17 de février 1824. Saisi daus l'affaire et dessus.

Conditions—Comprant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif sivil de la paroisse d'Orléans.

Charles Ji Théard, avocats pour les plaignants.

14 av -14 21 28 - ma 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de 4 mulets de valeur.

John P. Schen vs James Murphy. OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 58,517—En vettu d'un writ de fieri fac la à moi adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux d'après désignés, le LUNDI 24 avril 1989, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite à savoir

Au local No 1577 rue Tchoupiteulas : 4 Mulets. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

Sherif Civil de la Paroisse d'Orienne

Di kelspiel & Hart avocats pour le plai
gnant. gnant. ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de hait mulets de valeur-William C. Beck vs James Murphy. COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 58,273 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procéderai à la vente à l'enchère publique, sur lea lieux ci-après désignés le LUNDI, 24 avril 1899, à 10:30 heures

. M., de la propriété ci-après décrite, à sa u local No 1577 rne Tchompitonelas.

Huit mulets.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lienx.
FRANK MARQUEZ.
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans.
Florance & Rosen, azacats pour le plaignant
13 avril -13 19 23 24

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Aaron et Levy v. A. R. Emerick. Aaron et Levy vs A. R. Emerick.

UATRIEME COUR DE CITE DE LA
Nouvelle Orléans—No 19,96f—En verta d'un ordre de cour, à moi adresse par
l'Hongrable R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans,
dans l'affaire ci-dessus-intitulée et numérorée,
je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la place d'affaires du p aignant, coin
des sure Ste Anne et Rayale dans le Deuxième
District de cette ville, le JEUDI, 20 avril
1899, là 2:30 beures P. M. précises, de la
propriété ci après décrite, à savoir.
Un ameublement complet de chambre à coucher avec armoire à glace.
Une table a allonges, un réfrigérateur.
Un poète

Un poèle Un sommier etc. Sairi dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans

mon brean.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,

Constable de la Quatrième Cour de Ciré de la

Nouvelle Orléans, 320 rue Carondelet.

11 avril—11 I5 20 JULES ANDRIEU.

-Buccesseur de-ROCHEBEAU & ANDRIEU AGENT D'AFFAIRES, 912 rue Gravier.

Paul & Gurley.

Occasion pour Bon Placement. BONNE MAISON DOUBLE 526 et 828 Robertson, près Dumaine.

onfortablement subdivisée; batase a deux tonorrao ement suorrinee; natisse a deux trages dars le fona altee de chaquecote; roi-sinare agréable et à proximité de tous les agrentes. Poutopérer un pyrrage rarmi les héritiers de Macame Venvé P. Conder Sera vendue a l'enche. MARDI, le 18 avril 1899, a mid: a la Bourse, 840 rue Com-

udned duditions—Un tiers comptant, etc. Vois PAUL & GURLEY, PAUL & GURLEY, Encanteurs

AVIS AUX CREANCIERS.

Nonveile-Orleans, 13 avril 1869 Signé: FRED. D. KING.

Pour copie conforme : JAN D. RANKIN, Député-Greffer.

In Re Joseph Masset: Absent. OUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-noisse d'Orléans-No 57.361, Division A-Avis est par le présent donné aux oréanciers de cette affaire et à toutes autres person-nes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix nea interessões d'avoir à deduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification; les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le comp-te présenté par J. Q. (lowland, cura-teur de cette affaire, ne se-rai; pas approuve et homologué et les fonds distribués conformément audit comp-

Par ordre de la conv PAUL O. GUÉRIN. Gr

12 svril-12 16 21 B Hernsheim vo Independent Cotton Oil Company, Limited.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Oriènn. No 43.974—Division —
Avis est par le présent donné aux créanciers
de cette affaire et à toutes autres personnes
intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours
qui suivront la présente netification les raisons
s'ils len out)pour l'esquelles le compte présensé par E. Steinhardt, roceveur dans cette
affaire, de ses recettes et débours pour le
mos de mars 1899, ne sersit pas approuvé
et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

et homologué et les fonds distribués confo-nément au dit compte.
Par ordre de la tour.
PAUL O. GUFRIN, Greffier.
Dinkelspiel et Hart avocats.
12 avrit—12 14 21

letropolitan Bank va Aew Orleans Brewing Association.

DOUB CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47.534—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivrout la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte des recettes et délours peur le mois de mars 1819, présenté par A. G. Riche, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordredela Cour PAUL O. GUERIN. Greffin

Dirkelspiel et Hart, avocats. 8 avril-8 12 17 B. V. Redmond vo Delbert Engineer

ing Co., Ltd.

ing Co., Ltd.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la 
Uparoisse d'Orléans—No 57,567—Division 
C—Avis est par le présent donné aux 
qréamplers de cette affaire et à toutes autres personnes interessées d'avoir 
à déduire, dans les dix jours qui suivront le présente pontineation, les refsons (a'ils en out) pour l'esquelles le premier 
compte présenté par T. V. Regan, receveur de 
la Délbert Engineering Company, Limited, 
me serait pas approuve et homoingué et les 
fends distribués conformément au dit compte.

PAUL O. GUERIN. Greffer.

D'inkelsniel & Hart, avocats.

5avril—5 9 14

Succession de Mme Marie Doyle venve de Robert Gardner. COUR DIVILE DE DISTRICT pour roisse d'Orléans, No 57,960- Divi

dese d'Orienne, No 57,300 - Division & Avis est par le présent donné aux orésuciers de dette auccesion et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans es dis jours qui sulvrent la présente notifi-dation, les raisons (s'ils en ont) pour lesquel-les le compte provisoire présenté par Johnson Nelson et Daniel Downing, exécuter la testaies conformément au dit compte.

Par ordrede le Cont PAUL O. GUERIN, 6 avril - 6 10 15 Grefter.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Vente do maître Commissaire.

La Fidelity Trust and Safety Vault Company vs The Crescent City Railroad Company.

No 12,785 Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

A mément aux dispositions du décret final entré dans le cas susdit, le 17e jour de mars 1899, j'offrirai en vente à la perte du Arabella

Ce qui est connu comme la Ligne An

ligne Tchoupitoulas à la jonction des rues

ligne étant plus spécialement décrite comme

F. Le chemin de for devant être construit sons les franchises vendues par la ville de la Nonvelle-Oriéans, ordonnance 7: 36-Série du Consoil à la New Orleans Traction Coin-pany Limited et par elle transferée à m Crescent City Railroad Company, la route de a dite lique étant plus minutionsement de

la dite lique étant pues minutieusement dé-cri e comme suit:

Commençant à environ cent vingt pieds du ferry de la rue du Canal sur les rails de la Canal and Claiborne R. R. Co. à a rue Caron-de, at, ensuite rue Carondelet sur les rails de la Crescent City Kailroad Cem-pany à la rue Calliope ensuite sur lecôté de bois au centre de la rue Carondelet à la rue St. Andrè, ensuite rue Brannard à la rue Philip, ersuite à la rue Baronne, ensuite rue Barenue sur les rails de la St. Charles street Rai road Company de la rue Sixième à Sep-tième ensuite continuant sur la rue Baronne à l'averue Loulsiana, ensuite sur la rue Louisiana à la rue Camp, ensuite sur la rue Camp a l'avenue Henry Clay, avec le d'out de faire con nection sur l'avenue. Henry Clay avec les rails de la Crescent City Ruilroad Company aur les rues Migasin, rue Henry Clay a Plaquemine ou rue Colisée, les rails de la Crescent City Multock Company aur les rues Migasin, rue Henry Clay a Plaquemine ou rue Colisée, descendant Plaquemine ou Coliéée à Joseph, rue Joseph à Colisée, descendant Colisée à l'a-vonue de la Louisiane, avenue de la Lonisiane vonue de la Louisiane, avenue de la Lonisiane à la rue Dryades, Dryades à Phullip, Phillip à la continuation de la rue Dryadee, Dryades à Julie, enenite rue Julie à St-Charles, sur les ralls de la Crescent City Railroad Company, à Canal, ensaite sur la rue Canal, côt & sud, sur les rails du Canal & Claiborno Railroad, au poiut de départ près du Ferry de la rue du Canal.

1 G. Le chemin de fer construit et à être constitut de la constant de la constant

G. Le chemin de fer construit et à être construit sous frauchise, vendu par la Ville de la Nouve le Orléans sous les ordonnances. Nos 4437, 4574 et 4576, série du Conseil, à la Electrio Traction & Manufacturing Company, et elle transfèrre à la New Orleans. Traction Company (Limited) et par elle transfèrée à la Crescent City Raintond Company, la vente de ladite ligne é ant plus spécialement décrite comme suit:

Commençant au terminus de la ligne Upper

comme suit:

Commençant au terminus de la ligne Upper Tehoppitoulas, de la sur la rue Cathoun ou Henry Clay Avenue à la ligne canal et Colisée, de la rur la rue Magasins, se servant des rails de la Canal et Coisseum Street i inc du Grescent City Raifroad Company à la rue Broadway, rue livadway à la rue Seconde, a la rue J. Herson, avec le droit a aucun temps durant la p-ruede de la franchise de se servir de la rue Broadway, de la rue Seconde à la ligne de parciese en lieu de la rue Quatrième à la ligne de parciese en lieu de la rue Seconde.

de parcisse en lieu de la rue Seconde.

Ens mble avec toutes les franchises de tou
tet sorts et natures silouées et vendues par
la ville de la Noavelle Orléans, sons toutes les ordonnances ci dessus nommées, comprenant particulièrement une extension de conqueste ans jusqu'à l'an 1951 A. D. de la franchise ls Nouvelle Orléans sous les ordonnances No-6870, 6762 et 7243, série du Cons-il, à Hart et McDonald, par eux transférés à la New Or leans Tractiou Company, Limited, et par elle transférée à la Grescent City Railroad Com Pany.

Ensemble avec chaque et toutes les connetions, courbes et : witches countruits actuelle

ment ou a être construits ou acquis. Encemble avec tous les avantages, posse sions et autres propriétés, privilèges ou droit-et respectant auoun et toutes les autres voles ou routes maintenant en usage posaé dées ou réclamées ou qui pourraient être ulté rieurement mises en usage, possédées ou ré c'amées par ladite compagnie de chomin de er enne ble avec toutes les pos-essons ici u droits dessus ou en relation aux diter

on droits dessus de la relation aux dites voies ou routes. Et au-si les propriétés foncières suivantes dans la vivle de la Nouvelle-Orléans. 1º Un certain lot de terre dans le Sixième District de cette ville dans l'iest borné par les rues Tchoroiteulas [anciennement, Levée] Toledano, Su & Waters (anciennement Front), avenue Louisiana, désigné par la lettre "C" sur un plan fait par A. Blanchard, député voyer de ville, le 6 avril 1881, conformémen auquel il mesure trente et-un piede de face à la rue Tchoupitoulaset la même à la rue Sud Waters, conraut en travers de l'ilet et ayant une profendeur entre ligues parallé es de 82

pieda. 2º Un lot de batture dans l'ilet normé par les rues Sud Waters et Toledano, l'avenue Louisiana et la Rivière Mississipi, mesurant

Reference of the property

31 pieds de fece sur la rue Waters, courant à la rivière où il a la même fecafe, par 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles et est désigné par la lettre "D" sur ledit plan.

Le lot premièrement men ionné qui alors courat de la rue Tcheupitoulas a la Revière et duquel a été formé la rue Sud Peters avec une largeur de 50 pieds et auquel a été ajouté la Batture par accrétion a été acheté par le défendeur le 26 jenvier 1867.

l'aliquion de la rivière Mississipi.

5º Tont l'ilet de terre sis entre les rues l'anal, Wells, Croseman et Delta (maintenant Waters) dans lejsocond district de cette vide, mesurant 79 pieds I pouce 4 lignes de face à la rue Canal, 44 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Wells et 148 pieds 3 pouces de face à la rue Wells et 148 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Dolta (maintenant Nord Waters) d'après e plantait par D. M. Sros-

de W. H. Peters, and en notaine decette ville, comme plan No 52; lesdits lots mesurent chacun conformément au dit plan. O piede de fare sur l'avenne Peters par 135 pieds de profondeur en relignes paral è es.

80 Tout cet let de terre ensemble aveclés ameliorations qui siy trouvent, droits, urielleges voies, servitules et contumes et dépendances qui y appartiennent ho né par les rues. Eire Oak (maintenant Constance). Magasies, Arabella et deseph dans e Sixième district de sette ville designé comminiet No 25 et confonant vingt lots, numérotée de un à vingt inclusivement se touchantet mesurant chacua. 30 pieds de face sur la true Arabella par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lot No 1 fordance des constances des profondeur entre lignes parallèles, lot No 1 fordances de la constance des mass Live Oak. fondeur entre lignes parallèles, lot No 1 formant l'encoignure des rues Live Oak.
(maintenant Constance) et Aranella.
Lots 6 à 15 inclusivement et mesurent chaeun 30 pieds de face à la rue Joseph sur 120pieds de profondeur entre lignes parallèles, lot No 6 formant l'encoignure des rues Live Oak (mointeaux de l'englage) et dos nit et lot.

120niens de profondeur entre lignes paralèces lot No 6 formant l'encoignure des rues Live Oak maintenant Constancel et Jos ph. et lot No 15 formant l'encoignure dei rues Joseph et Mygasins et lots 10 à 20 inclusivement se touch int et mesurant chacun 30 pieds de face à la lue Arabeils sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 16 formant l'encoignure des rues Arabella et Magasins avec toutes les bâtiesce et amélicrations qui s'y trouvent.

9 Deux certains lots de terre, ensemblé avec les bâtiesce et amélicrations qui s'y trouvent droits, privilèges, coutumes, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans les Sixième Diatrict de cette ville, bornés par l'avenue l'eters, les rues Magasins, Octavis et Liveobek maintenant Constance désignés par les Nos "treize et quatorze" sur un plan par billé et Deroudly ingénieurs, déposé comme plan Nos 2 dans le bureau de Walter H. Peters, ancien notaire en cette ville, mesurant chacun 30 pieds de face a la rue Magasins et ayant les profondeurs suivantes: 129 pieds 7 pouces sur la ligne de division des lots 13 et 14, 129 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne de division des lots 14 et 15.

100 Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtis es et améliorations qui s'y

100 Un certain lot de terre ensemble avec

lignes sur la ligne de division des lots 14 et 15.

10° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les hâtis es et améliorations qui s'y trouvent, droits, pryvilères, contrues, voies, servitodes, dépendances, etc., qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilét borné par l'Avenue Peters, les rues Magasins, Live Osk emaintonant Constance) et Octavia, désigne par le No 15 sur un plan par Pilifé et Denouilly, da 6 e 9 avril -866, déposé en l'étude de Walfor H. Peters, ancien nots ire dans cette ville, comme plan No 52, mes rant 30 pieds de face à la rue Magasins, sur environ 128 pied 6 ponces, et filignes de prefondeur.

11° Deux certains lots de terre, situés, se irouvant et étent dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné nar les rues Magasins, constence, Octavia et l'avenue Peters, et désignés par les Nos 6 et 7 et mesurant comme smit, à savoir. Le lot No 6 formant l'enceignure de la rue Constance et de l'accaule Peters, ayant 30 pieds 1 pouce de profondeur et de façade à la rue Constance. Le lat No 7, 20 pieds de face à l'avenue Peters, ayant 30 pieds 1 pouce de profondeur et de façade à la rue Constance. Le lat No 7, 20 pieds de face à l'avenue Peters, avant 30 pieds 1 pouce de profondeur et de façade à la rue Constance. Le lat No 7, 20 pieds de face à l'avenue Peters, autre lignes paralleles, selonie pian de Pilé. & Depouilly, ingénieurs le 9 avril 1566, et déposé pour référence en l'érude de W. H. Peters, ancien notaire, comme pian No 52, ensemble aveo toutes les bâtiesse et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilègres et avantages la desens y appartennant ou de quelque façon en dépendant.

120 Un lot de te-re de batture, situé dans le Sixième Diat ict de cette ville (autrefais Faubourg Plaisance) Pariose de Jefferson désigné par la lettre Beur un planiingraphié annexé à un acte de vente, en f'eur de Bazile Delat, passé paidevant A. Boriocourt, ancien notaire, acti un trois avecture les hâtiesses et améliorations qui s'y trouvent, et lo ec toutes les bâtisses et améliorations que v trouvent, et tous les droits, voies, privilè rec soutes ses bases des droits. voles, partire jes et avantages et servitudes là dessur y appartenent ou de queques façon en dépendant. 13° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui avec toutes les bâtisses et améliorations qui les droits, voies.

hriviteges.

deseus y appartenant et en situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet compris entre l'avenne Peters, les rues Magaeins, Octavia et Live Oak (maintenant Constance) leaquels iots sont de ignés par les Nos 8 et 9, sur un plan de Pillé et Depouilty, datélle 9 avril 1860, déposé eu l'étude de W. H. Peters, ancien notaire, comme plan No 52 d'après lequel lesdits lott comme plan No 52 d'après lequel ce à l'avenu manient chacun 30 pinds de face à l'avenu

parties des lots 14 et prigital dressé par parties des fois 14 et 21 sur le pias rigital dressé par Lonis P; lié. ancien voyer de ville, son: la dan du 29 juin 1867, et déposé pour réfé rence el l'étade de H. C. Dibble, autrefois u sotaire de cette ville, comme plan No 19; l

dans le fond, et mesorant sur la igne de coré
vers la rue Richard, cinquante-neut 559;
pieda sept (7) p-uces de la ligne de limite
dans le fond, anquel point il y a un vercendiculaire à angles droits vers la rue Marki t de
huit (8) pieda un (1) pouce et
mesurant soixante-reize 770; pieda neuf 99
ponces à la rue South Peters, ensemble avec
toures les bouilloires, dynamos, pomies,
ituyaux à vapeur, générateurs, condenseurs,
tables fourmantes, ills de fer et max unes électriques de tous gente et nature, eitnés sur triques de tous genie et nature, situés su lessits lieux, et ensemble avec toutes les ba

la de-sus y appartenant on la dessi

Aussi la snivante décrite propriété devant tre dans la creffe du greffier de ladite Con dans le D. B. No 20, folio 30 et seq et di ment enregistré dans le byre du bureau de transferts No 105, folio 887.

au montant distribue que les porteurs au mostant distribue que les porteur-isciales, en droit de recevoir dans le cas colleucher entre esercit payée comptant.

3 La Cour par ses décrets se réserve le droit d'ordonner une nouvelle verte de la propuiété sur le défaut de l'a guereur de se conformer dans les vingt jours, avec les dispositions qui décret original on que ju, autre décret subséquent concernant l'exéction par la conformation de la concernant de la conformation de la concernant l'exéction par la conformation de l

érear des termes de la vente le ler avi-WILLIAM GRANT

Mattre comm. esio ansire. AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Andrew Miller. COURCIVILE DE DISTRICT pour la pa rojese d'Orléana, No 59 073—Division B-Attendu que Frank Zengel, administrateur pu plus al respenté une pétition à la Coura e effe blic, a presente une pétition a la Coura d'out-nir des lettres d'adu in strution di succession de feu Ardrew Miller, décé succession de feu Ardrew Miller, décéde it testat avia est par le présent donrés tous ceux que cela peut concerner it avoir à déduite, dans les dix jours, les taxens peur lesquelles il ne serait pas fait croit à la cite petition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

14avril—14 18 23

Greiter

Surcession au Dr M. E. Berjot. de cette succession, ne serait pas app. elle thomologi à et les fonds distribues conformement au dit compa.

Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN 13 at -13 17 22 OUR CIVILE DE DISTRIUT pour a sa poisse d'Orlèans—No 57.074. Dive d'Orlèans—No 57.074. Dive d'Orlèans de cette succession et a foutes autre personnes intétenéees à voir a dédine dans et aix judre qui suivront la présente autritations (a ils en ont) pour lesqueles le rouvre de James C. Walker, exécurires testamentaire dudit défont James C. Walker, exécurires testamentaire dudit défont James C. Walker et la succession, ne serait par approuve e homològué et les fonds distribués conforme ment sandt compts.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Grefter d'avril - 6 10 15 Succession de James C. Walker.

Succession de Pascal Pozzi. COULD GIVILE DEDISTRICT pour as for messed Oriested. No 56 040—Division I Avis est par le présent donné sur creancir de créte succession et à toutos surras person tes intéressées d'avoir à déduire, dans les diours qui autrout la présente notification et rissons (s'ils en oris peur lesquelles comple présente par Maye V re Pascul Pura a'ministratrice de cette succession ne sein par approuvé et homologué et les foic distribués conformément au dit compte.

Par vide de la Cour PAUL O. GUERIIN.

E avoil 8 12 17

Musicasiam de Nime Joseph Merriz

Succession de Nime Joseph Mertz

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA 

weiller.

Par ordre de la Cour PAUL O GUERIN.

6 avril-6 10 15